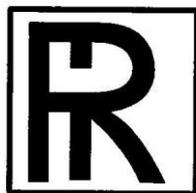


REGIE DES INFRASTRUCTURES (R.D.I.)

Fonction à pourvoir	
Directeur d'infrastructures sportives	
Type de contrat – temps de travail	
CDI. Temps de travail : 37h30/s.	
Profil de fonction d'un(e) Directeur (directrice) des infrastructures sportives CSLI	
Description de fonction :	<p>Sous l'autorité du Conseil d'Administration et du Bureau Exécutif de la RCA, sa fonction consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Obtenir la reconnaissance du statut de la Régie des Infrastructures de Tubize de Centre Sportif Local Intégré (CSLI) par le Gouvernement de la Communauté française, actuellement reconnue « Centre Sportif Local » (CSL), auprès de l'Administration Générale de l'Aide à la Jeunesse, de la Santé et du Sport au sein du Ministère de la Communauté Française suivant la procédure visée par le Décret du 27 février 2003 et suivants organisant la reconnaissance et le subventionnement des centres sportifs locaux et des centres sportifs locaux intégrés.▪ Assurer et contrôler la gestion administrative et financière ainsi que le suivi des dossiers du centre sportif ;▪ Rédiger des rapports, des notes, des communications, synthétiser ses analyses et ses propositions et les traduire dans des projets de décisions ;▪ Participer à la rédaction et au suivi des marchés publics ;▪ Veiller au respect des délais repris dans le cahier des charges ;▪ Vérifier les montants disponibles sur les articles budgétaires avant d'entamer les démarches d'achats ;▪ Budgétiser les dépenses relatives à la gestion des infrastructures sportives, de leur entretien et de leur matériel ;▪ Actualiser les informations relatives aux dépenses sur les articles budgétaires ordinaires et extraordinaires ;▪ Elaborer, proposer et respecter le budget annuel ;▪ Élaborer et présenter le bilan annuel ;▪ Assurer le suivi des demandes de subsides ;▪ Investiguer quant à la possibilité de subventions ;▪ Elaborer les rapports prévus par les pouvoirs subsidiant ;▪ Coordonner et organiser l'occupation des installations et des équipements, notamment en établissant le planning des occupations et en assurant le suivi ;▪ Organiser le contrôle de l'accès ;▪ Garantir le respect des conditions d'hygiène et de sécurité adéquates ;▪ Concevoir, préparer et animer des activités d'animation sportive ;



REGIE DES INFRASTRUCTURES (R.D.I.)

	<ul style="list-style-type: none">▪ Veiller à l'animation du centre sportif au travers de projets et d'événements spécifiques ;▪ Assurer la promotion et la représentation du centre sportif ; ▪ Estimer, budgétiser et proposer les besoins en recrutement de collaborateurs ;▪ Organiser et participer aux procédures de recrutement ;▪ Organiser, coordonner et contrôler le travail du personnel ; ▪ Superviser le fonctionnement des installations techniques ;▪ Organiser et superviser l'entretien des installations et du matériel ;▪ Veiller à la sécurité des personnes, du matériel et des installations en faisant respecter strictement le ROI ainsi que les règles et consignes de sécurité ;▪ Intervenir dans les situations d'urgence telles que inondations, effractions etc...▪ Mettre en œuvre les objectifs définis par le Conseil d'administration et le Bureau Exécutif ;▪ Etudier et mener à bien les dossiers soumis pas le CA et le BE ;▪ Créer et maintenir de bonnes relations avec les utilisateurs ;▪ Être l'interface privilégiée avec les utilisateurs, les partenaires publics et privés, ains que les fournisseurs ;▪ Développer un réseau de partenaires ;▪ Animer les réunions, notamment les Bureaux Exécutifs et les Conseils d'Administration ;▪ Participer à des formations que le CA et le BE jugeront nécessaires ;▪ Collaborer avec les différents services communaux
Savoir et savoir être :	<ul style="list-style-type: none">○ Connaissances utiles en gestion et administration ;○ Connaissances utiles en droit, comptabilité, assurance et marketing ;○ Connaissances utiles en marchés publics ;○ Connaissances des applications informatiques les plus courantes ;○ Maitrise globale des lois, décrets et réglementations des infrastructures et pratiques sportives ;○ Disponibilité et grande souplesse d'horaires (la fonction suppose une disponibilité et une flexibilité des horaires : prestations durant les soirées et les week-ends en fonction du planning des évènements) ;○ Capacité d'intégration au sein de l'équipe en place ;○ Sens des responsabilités ;○ Sens de la négociation et de l'organisation ;○ Sociabilité et ouverture aux autres ;○ Esprit d'initiative ;○ Pro actif ;○ Autonome ;○ Bonne gestion du stress et de l'urgence ;○ Savoir s'adapter aux imprévus, aux divers profils de personnalités
Exigences particulières	<ul style="list-style-type: none">○ Être titulaire du permis de conduire B et disposer d'un véhicule ;○ La connaissance du milieu associatif local est un atout ;○ Pourvoir fournir un certificat de bonne vie et mœurs ;○ Être belge ou citoyen de l'UE



Régie
des
Infrastructures
Tubize

REGIE DES INFRASTRUCTURES (R.D.I.)

Titre requis :	<ul style="list-style-type: none">▪ Être titulaire du diplôme de gestionnaire d'installations sportives ;▪ Être titulaire d'un diplôme de bachelier ;
Conditions de recrutement	<ul style="list-style-type: none">▪ Avoir introduit sa candidature dans les formes et délais fixés par l'appel aux candidats (cf. Modalités d'introduction de candidature)▪ Satisfaire aux épreuves de sélection écrites et orales